

Observatoire de la formation

2^{ème} promotion d'agents pénitentiaires d'escortes et de transfèrments

L'année 2011 a donné jour à la première formation d'adaptation des agents pénitentiaires en charge des escortes, des extractions et des transfèrments judiciaires. Ces missions étaient réalisées jusqu'alors par les forces de police et de gendarmerie. D'abord appliquées dans les DISP de Lyon et de Strasbourg, ces nouvelles missions s'ouvrent désormais à l'ensemble du territoire avec l'entrée en formation de la seconde promotion de 149 agents (dont 143 ont participé à cette enquête).

Rappelons que l'extraction judiciaire consiste à déférer un détenu devant les autorités judiciaires. Le transfèrment judiciaire, quant à lui, consiste à déplacer, sur ordre judiciaire, un détenu d'un établissement pénitentiaire à un autre. La mobilisation des personnels de surveillance ne s'inscrivait jusqu'alors que dans les seuls cas des transfèrments administratifs.

A retenir :

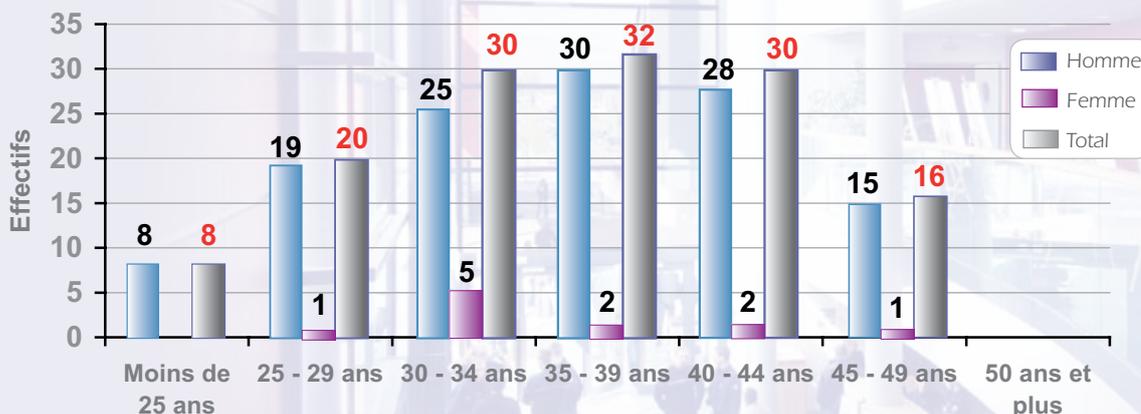
- 92% d'hommes ;
- âge moyen de 36 ans ;
- ancienneté moyenne dans l'administration pénitentiaire : 9,7 ans ;
- 85% des stagiaires ont participé à au moins 10 extractions médicales et 63% à au moins 10 transfèrments ;
- les besoins en formations déclarés portent sur l'usage d'une arme, les techniques de menottage et d'entrave, la conduite et l'organisation d'extractions.

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

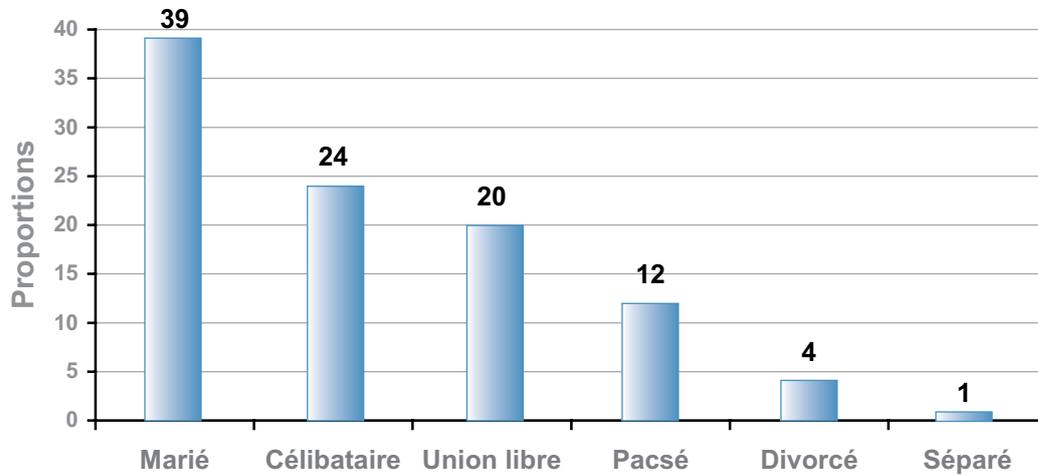
Répartition des stagiaires par âge et par sexe – Effectifs

L'âge moyen de la promotion est de 35,9 ans contre 40,2 ans pour la première promotion. La fourchette des âges est large : de 23 ans pour l'agent le plus jeune à 51 ans pour le plus ancien. Le doyen

de la promotion est une femme. Le groupe d'âges quinquennal le plus représenté est celui des 35 – 39 ans avec 32 agents.



Situation matrimoniale des stagiaires – Proportions



71% de la promotion vit en couple. 39% des stagiaires sont mariés, 20% vivent en union libre et 12% sont pacsés. 24% des agents sont célibataires. Par ailleurs, 66% de la promotion déclarent avoir

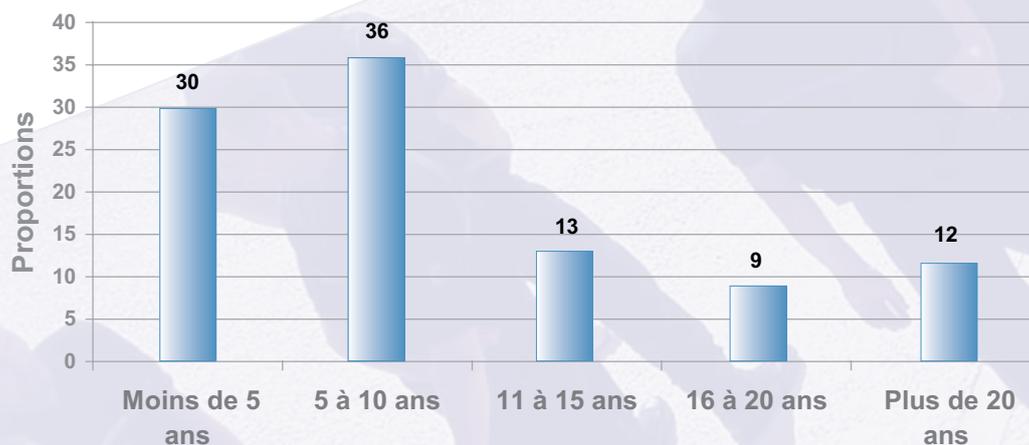
au moins un enfant dont 8% sont célibataires, séparés ou divorcés, donc potentiellement en situation de monoparentalité.

CARACTÉRISTIQUES PROFESSIONNELLES

Parmi les 143 répondants, 10 stagiaires ont déjà exercé les fonctions de policiers, 30 ont été militaires et 30 autres gendarmes. Au total, 49 % de la promotion ont occupé par le passé un poste dans

les forces de sécurité, ce qui laisse augurer certaines dispositions professionnelles, notamment concernant le port d'arme.

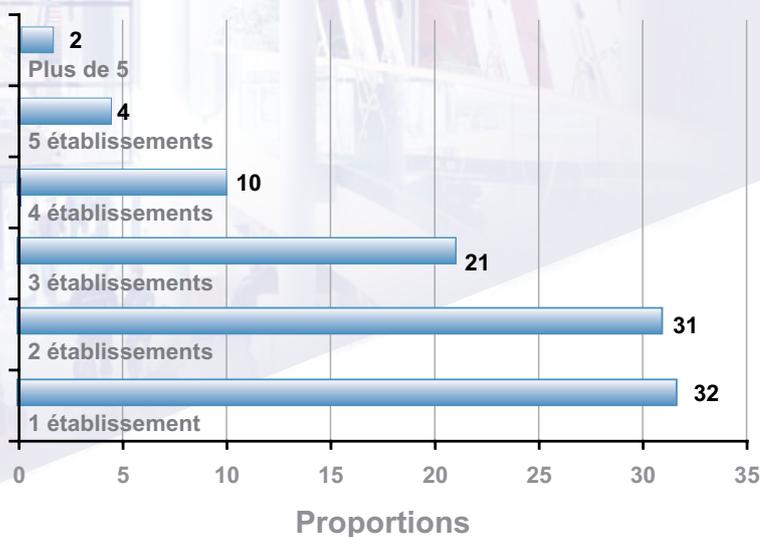
Ancienneté des stagiaires dans l'administration pénitentiaire – Proportions



De même que l'âge moyen des agents de la seconde promotion est inférieur à celui des agents la première promotion, leur ancienneté moyenne dans l'administration pénitentiaire est moindre.

Alors qu'elle était de 13,1 ans en moyenne en juillet 2011, elle est aujourd'hui de 9,7 ans.

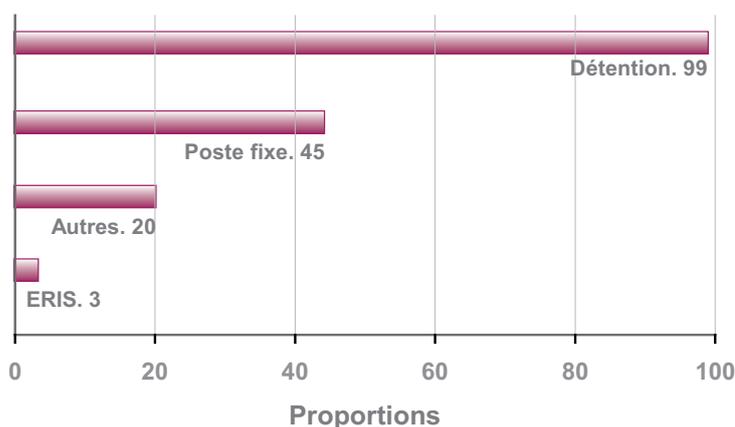
Nombre d'établissements au cours de la carrière pénitentiaire – Proportions



Avec leur diversité (régime, taille, géographie), le nombre d'établissements dans lesquels les agents ont exercé leurs fonctions est un indicateur qui apporte des informations intéressantes sur la carrière des agents. Leurs réponses sur ce point précis indiquent que 37 % d'entre eux ont exercé leurs fonctions dans 3 établissements ou

plus. Ces personnels possèdent de fait une expérience du milieu carcéral relativement riche. Toutefois, la majorité des élèves n'a travaillé que dans un ou deux établissements (63%). Cela peut s'expliquer par l'âge moyen relativement peu élevé de la promotion.

Fonctions occupées au cours de la carrière pénitentiaire – Proportions



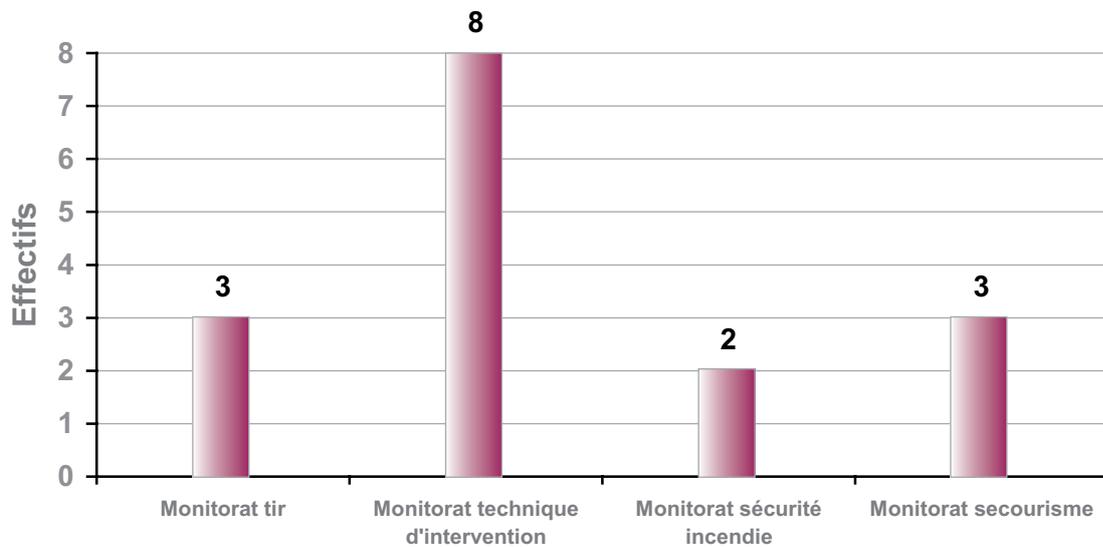
99 % des stagiaires interrogés ont occupé des fonctions en détention. Le pourcentage de personnels restants a exercé au sein des unités hospitalières sécurisées interrégionales (UHSI). Par ailleurs, les déclarations relatives aux fonctions occupées au cours de la carrière indiquent que 45 % des agents ont occupé un poste fixe et 20 % un autre poste.

Pour ces deux items, 35 personnes ont précisé avoir effectué des transferts, escortes ou extractions médicales et 15 agents ont occupé un poste en UHSI, UCSA¹ ou SMPR². 12 élèves ont déclaré avoir géré un parloir. De manière plus isolée, on trouve une diversité de postes fixes (greffe, vestiaires, fouille, armurerie et postes armés, sport, quartier arrivant, cantine etc...).

¹ Unité de Consultations et de Soins Ambulatoire

² Service Médico-Psychologique Régional

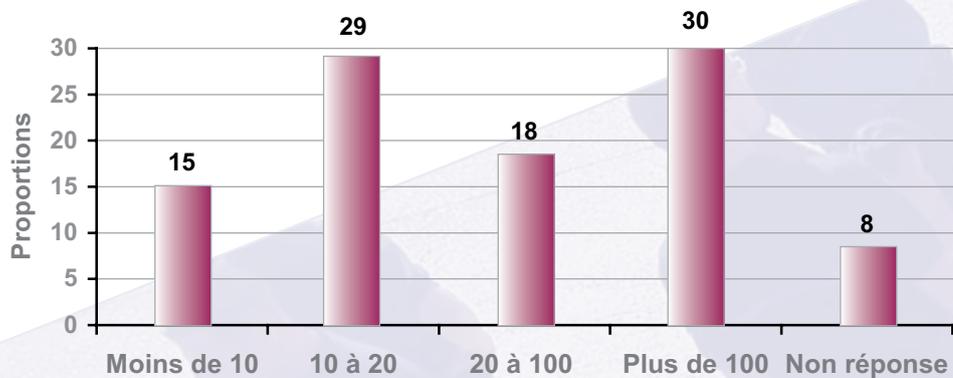
Monitorats et qualifications – Effectifs



89% des personnes interrogées ne possèdent aucun monitorat. Parmi les 11% ayant répondu positivement, 8 agents déclarent posséder le monitorat technique d'intervention, 3 agents le moni-

torat secourisme et autant le monitorat tir. 2 élèves possèdent le monitorat sécurité incendie.

Participation à une extraction médicale – Proportions



98% des stagiaires déclarent avoir déjà réalisé au moins une extraction médicale. 30% précisent en avoir réalisées plus d'une centaine et 29 % entre 10 et 20. A l'opposé, 15% des agents en ont réalisées moins de 10 au cours de leur carrière. La majorité d'entre

eux sont donc familiers des conditions d'exercice de ce dispositif spécifique. 74 % des stagiaires situent leur dernière extraction médicale en 2011 ou 2012

Transfèrement

S'agissant des transfèrments, 73% des agents déclarent en avoir réalisé au moins un. 37 % en ont réalisées moins de 10 au cours de leur carrière. A

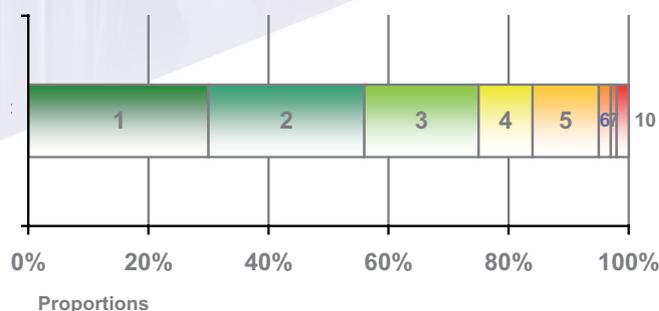
l'opposé, 13% en déclarent plus d'une centaine. Quant à l'ancienneté du dernier transfèrment réalisé, elle date de 2011 pour 39% de la promotion et de 2012 pour 8%.

Usage des armes

Les agents pénitentiaires d'escortes et de transfèrments sont formés à un métier qui diffère de celui de surveillant en de nombreux points. L'un d'eux concerne l'usage de l'arme et son port sur la voie publique. Cette particularité justifie l'intérêt porté dans ce questionnaire à la maîtrise de l'arme et l'appréhension des agents à la porter. Ainsi, 63 % de la promotion affirment avoir appris à se servir d'un Sig-Sauer SP 2022. A la question « Citez les modèles

d'armes dont vous maîtrisez l'usage », les trois armes à feu les plus citées sont le fusil à pompe (de différents modèles tels que remington ou beretta) (52 agents), le HK G36 (58 agents) et l'AMD 5,56 (75 agents). 9 personnes déclarent maîtriser l'usage du flash-ball et 9 personnes l'usage du bâton à protection télescopique. Enfin, une personne cite le taser comme arme maîtrisée.

Appréhension port d'une arme sur la voie publique – Proportions

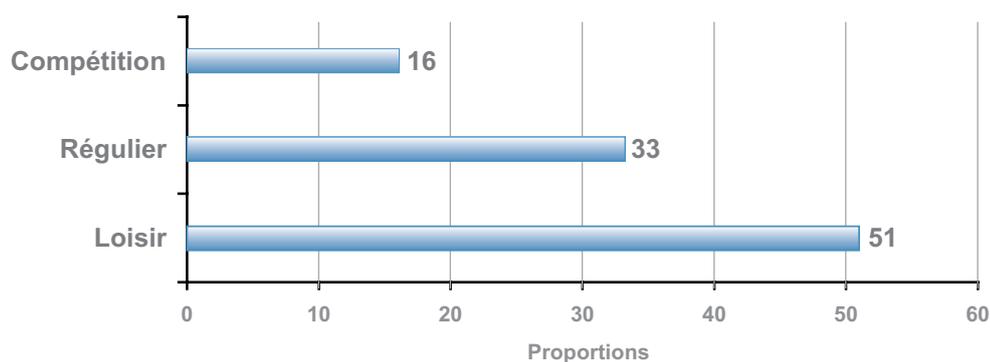


L'appréhension à porter une arme sur la voie publique a été évaluée par les agents sur une échelle de 1 à 10 (de l'appréhension la moins forte à la plus forte). 75% des personnes interrogées l'ont estimée entre 1 et 3, c'est-à-dire très faible.

Cette majorité de personnels sereins ne doit toutefois pas occulter le quart de la promotion qui éprouve une appréhension non négligeable (entre 4 et 10). Seuls 2% des stagiaires estiment leur appréhension à 10, soit le plus fort degré possible.

Nota Bene : Echelle de 1 à 10 (de l'appréhension la moins forte à la plus forte). Exemple : « 75 % du groupe situent leur appréhension à porter une arme sur la voie publique du niveau 1 au niveau 3. »

Maîtrise des techniques de menottage et d'entrave – Proportions

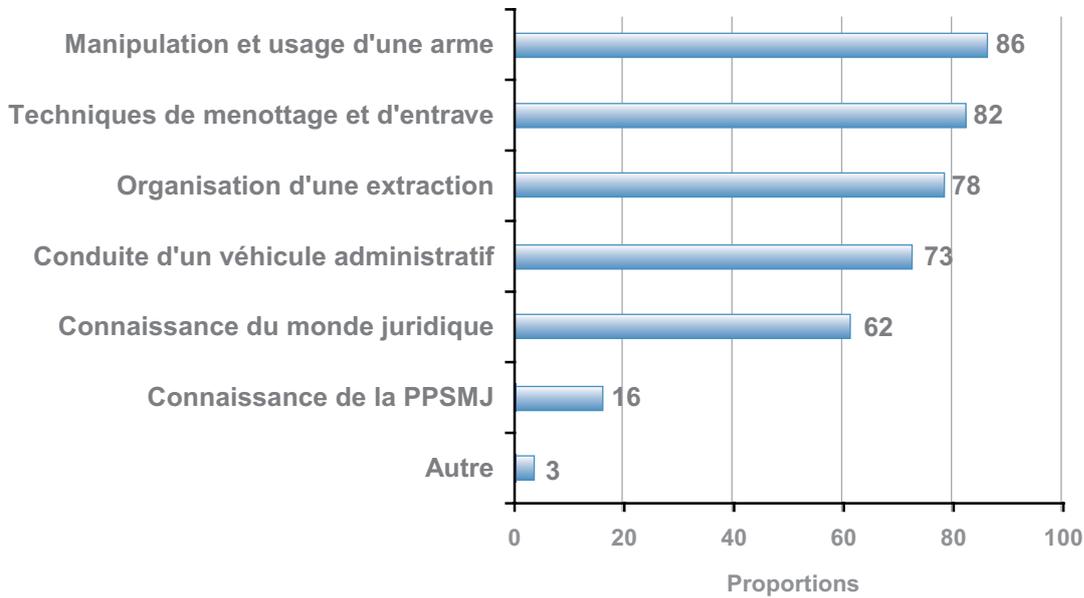


A la question « Maîtrisez-vous les techniques de menottage et d'entraves ? » les élèves ont répondu de manière quasi égale entre la pleine maîtrise et la méconnaissance de ces techniques. Ainsi 46 %

d'entre eux ont répondu « plutôt oui » et 46% « un peu ».

Par ailleurs, 97 % des agents déclarent avoir déjà porté un gilet pare-balles.

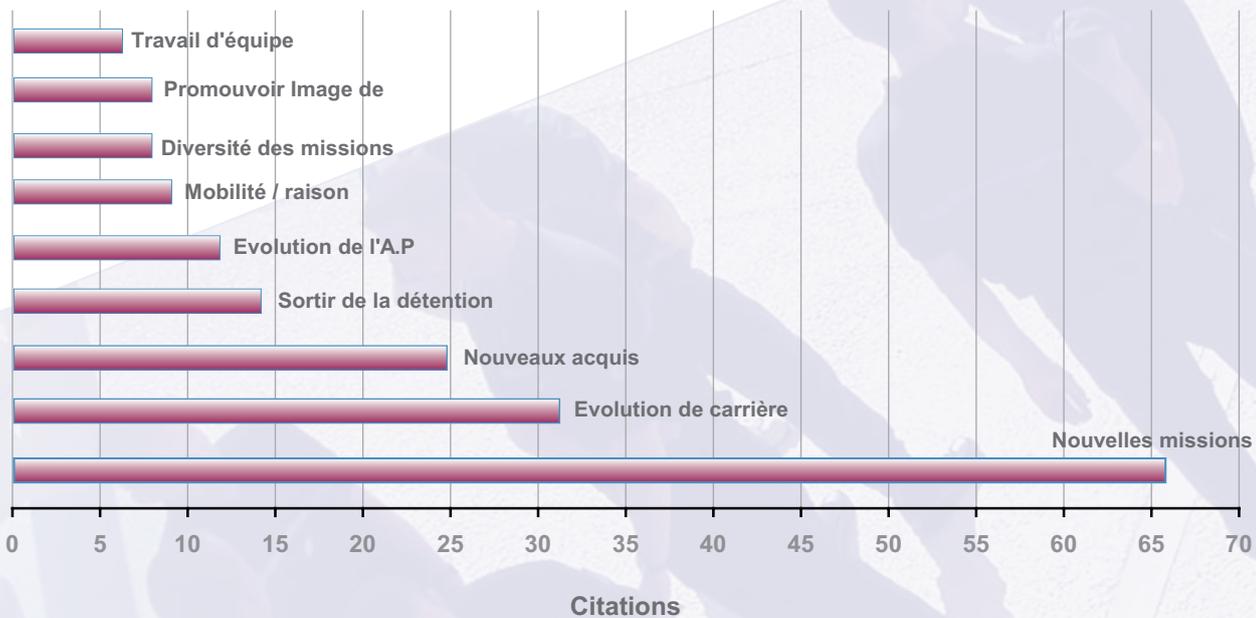
Besoins en formation - Proportions



Invités à estimer leurs besoins en formation, les stagiaires insistent davantage sur la manipulation et l'usage d'une arme (86 %) ainsi que sur les techniques de menottage et d'entrave (82 %). A l'inverse, seuls 16 % d'entre eux estiment avoir besoin d'être formés

sur les PPSMJ (soit 23 élèves). Les autres besoins en formation évoqués (3 %) concernent la self défense, la gestion du stress, la sophrologie, et enfin les conditions d'utilisation de la force et des armes.

Motivations des stagiaires – Citations

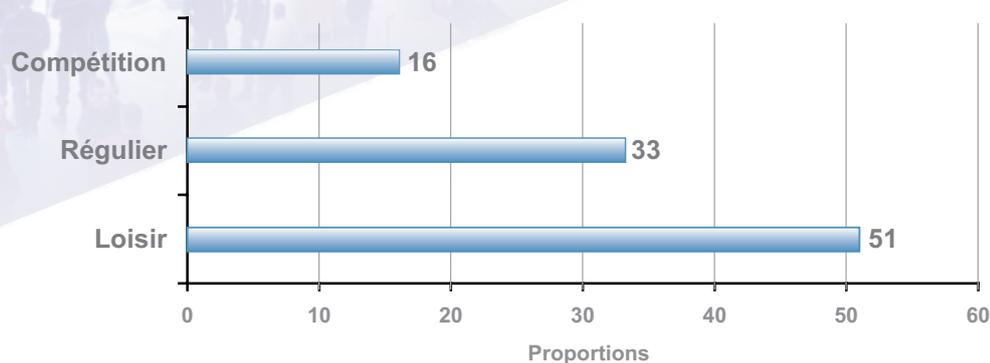


La principale motivation chez les élèves à devenir agent pénitentiaire d'escortes et de transfèrements réside dans l'attrait de nouvelles missions à exécuter (66 citations). La seconde motivation évoquée concerne l'évolution de carrière (31 citations) et la troisième prend source dans le désir d'enrichir ses connaissances et ses compétences professionnelles (25 citations, dont trois portent

sur le monde juridique). Diverses autres motivations ont été citées par les élèves, notamment leur volonté de sortir de la détention (14), de participer à l'évolution de l'AP (12) et de pouvoir se rapprocher de chez soi (9). La diversité des missions ainsi que la promotion de l'image de l'AP ont toutes deux été citées à 8 reprises. Enfin, le travail en équipe est évoqué par 6 agents.

PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES

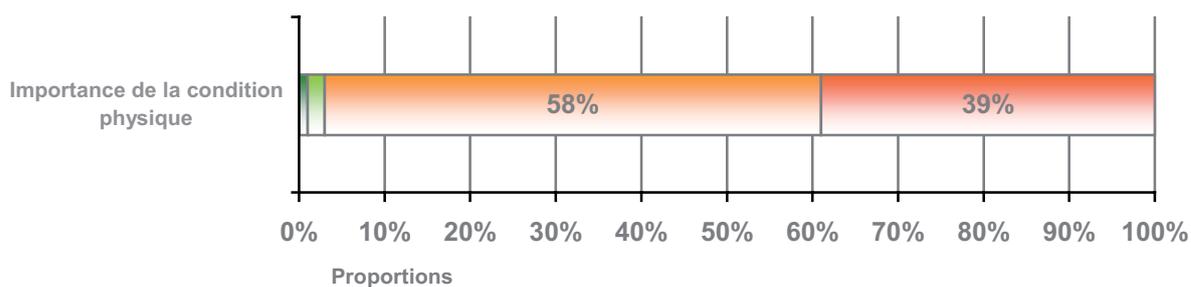
Niveau de pratique sportive des agents – Proportions



75 % des professionnels interrogés déclarent pratiquer au moins une activité sportive et 63 % en pratiquent plusieurs. 23 élèves déclarent un sport collectif (tels que football, handball, rugby...),

84 un sport individuel (tels que natation, course, cyclisme...), et 25 un sport de combat. La majorité d'entre eux (51 %) pratiquent dans le cadre des loisirs.

Importance de la condition physique – Proportions



■ Ne perçoit pas l'importance ■ Pas important ■ Assez important ■ Très important

Interrogés sur l'importance de la forme physique pour exercer le métier auquel ils se destinent, 97 % des élèves l'estiment assez ou

très importante. Par ailleurs, 99 % des agents se déclarent en forme physique suffisante pour suivre cette formation.



F2VRIER 2012

2^{ème} promotion d'agents pénitentiaires d'escortes et de transfèrments

OBSERVATOIRE DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Philippe ASTRUC - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU
Rédaction : Nicolas BOUTIN, Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE
Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Reprographie)



 **Énap**
École nationale
d'administration
pénitentiaire

Énap - 440 av. Michel Serres - BP 28 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99